

ACTUALITÉS DE L'URBANISME : ZAN, RÉGLEMENTATION ET JURISPRUDENCE, CONSÉQUENCES SUR LES PROJETS URBAINS

[b] Compétences



Formatrice

Dominique MORENO, Responsable du pôle des politiques territoriales et régionales, au CCI Paris Ile de France

Public et prérequis

Tout professionnel du foncier, de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'immobilier, du logement, de l'architecture, de l'ingénierie et de la construction

Objectif

Définir les différents leviers du ZAN

Contenu de la formation

Pour les collectivités territoriales et les opérateurs publics ou privés, à l'heure du ZAN, la sobriété foncière doit devenir une opportunité et permettre de concevoir de nouveaux modèles d'aménagement. Cette formation a pour objectif de donner des «clefs» juridiques et opérationnelles pour y parvenir, en se fondant sur une connaissance approfondie des dispositifs, certes complexes, instaurés récemment par les lois et règlements.

Grâce à cette formation vous suarez définir les différents leviers du ZAN.

1. Sobriété foncière et lutte contre l'artificialisation des sols : concepts et enjeux opérationnels

- Nomenclature surfaces artificialisés/surfaces non artificialisées : comment s'y retrouver ?
- Quelle intégration dans les documents d'urbanisme (trajectoire ZAN dans les schémas régionaux et territorialisation dans les SCOT et PLU), comment rendre lisibles ces documents rénovés ?
- Comment traiter les friches et les ZAC en cours ?
- Comment prendre en compte les grands projets structurants d'ampleur nationale ?
- Comment tirer profit de la garantie communales

2. Des outils autonomes de transition vers le ZAN

- Droit de préemption urbain
- Sursis à statuer autonome

3. Vers une 3ème loi ZAN ?

- Difficultés de mise en oeuvre et propositions du rapport du Sénateur Blanc

4. Actualité jurisprudentielle impactant les collectivités territoriales et les porteurs de projet

- Maîtrise du foncier (préemption/réserves foncières
- De quelques opérations d'aménagement intégrées (GOU, ORT...),
- Le projet urbain partenarial (PUP) : plus qu'un outil de financement ?
- Autorisations de construire
- Contentieux

Modalités pédagogiques

Cette formation est dispensée en présentiel ou en distanciel (zoom ou équivalent) ou en hybride (un groupe de stagiaires en présentiel et un groupe en distanciel en simultané).

Cette formation

Une approche théorique et méthodologique à travers de cas pratiques ou ateliers ou exercices, de mise en situation par des jeux d'acteurs et partage des compétences par des échanges entre stagiaires et formatrices/formateurs.

Supports pédagogiques

Les supports sont envoyés par mail ou accessible les espaces apprenant sous format PDF avant ou pendant la formation. Des documents supplémentaires pourront être transmis par la formatrice ou le formateur lors de la formation.

Evaluation des compétences

Avant chaque formation il est demandé aux stagiaires de remplir une fiche des recueils et des attentes, ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation.

Au début de la formation, un tour de table est prévu pour reformuler les attentes des stagiaires.

A l'issue de la formation, les stagiaires devront répondre à une évaluation sous forme de QCM, ou ils seront évalués à partir d'une grille de compétences lors de la réalisation d'un cas pratique, ce qui nous permettra de nous assurer la bonne acquisition des compétences.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les personnes en situation d'handicap quelqu'il soit, souhaitant suivre cette formations sont invitées à nous contacter soit par mail formations@bcompetences.com ou par téléphone au 01 86 95 72 10.

Organisation

Cette formation est dispensée sur 1 journée de 7 heures (9h - 17h) pour un effectif de 3 à 15 participants. Dates des sessions consultable sur le site [bcompetences](http://bcompetences.com)

Lieu

Paris 2ème

Salle adaptée à la formation. l'adresse est communiquée au moment de l'envoi de la convocation (J-15)

Tarifs

1 060 euros HT - 1 272 euros TTC

Toutes participations à nos formations doivent être contractées par une convention de formations.

Les demandes d'inscription se font soit en ligne via notre site internet [bcompetences](http://bcompetences.com) soit en contactant Clarisse PUL (assistante formations) par mail à l'adresse formations@bcompetences.com

Possibilités d'inscription sous réserve de places disponible, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la formation.